

L'installation d'un défibrillateur envisagée



Les membres de la Croix-Rouge se sont réunis pour faire le point sur leurs actions passées et à venir.

Les membres du bureau de la Croix-Rouge se sont réunis, au local de l'ancienne mairie, pour faire le point sur les actions de cette fin d'année 2010. Pour Noël, plus de 1 000 € de bons d'achat ont été distribués aux familles, 500 € offerts aux Restos du Cœur, 150 € à une association pour financer le projet d'étude d'un jeune.

Vers une délégation Sud-Ardèche de la Croix-Rouge

A été également approuvé l'achat d'un défibrillateur pour la commune de Largentièrre. Cinq sessions de formation aux premiers secours (PSC 1) sont

programmées sur Joyeuse. Il a été question de la fusion de la délégation avec celles de Ruoms et Vallon-Pont-d'Arc.

Cinq membres de chaque délégation formeront le futur conseil d'administration de cette Croix Rouge Sud Ardèche. La quête annuelle sur la voie publique sera du 14 au 21 mai. Avec toutes les catastrophes naturelles actuelles, la Croix-Rouge entend encore nous mobiliser. □

POUR EN SAVOIR PLUS

Délégation locale Croix Rouge de Largentièrre, BP 12, 07110 Largentièrre.